



District du Gers de Football

COMITE DIRECTEUR

Réunion du 25/08/2020 à 19h30

Procès-verbal N°01

Membres convoqués : MM. BRANA – BROCAS – BRIFFOD – BURRIEL – CAMILLO – DAVOINE – DIOUF – DOSTES – FAUGERES – GLARIA – LAGARRIGUE – LINÉ – MARTINON – REQUENA – SAGE – SAINT YGNAN – THORIGNAC - Mmes FRANÇOIS – GOUANELLE – GRIMAL – MEDIAMOLE – REIGNAUD – THORE.

Membres présents : MM. BROCAS – BRANA - BURRIEL – DAVOINE - DIOUF – GLARIA –LAGARRIGUE – MARTINON REQUENA - SAINT YGNAN
Mmes FRANÇOIS – GOUANELLE - MEDIAMOLE –THORE.

Membres excusés :

Mmes GRIMAL - REIGNAUD.
MM. LINÉ – SAGE – DOSTES - CAMILLO

Assistent à la réunion : MM. MARSEILLOU (CTD PPF) – MARROUAT (CTD DAP), et MM. MIANI – VIGUIER - ADER candidats à l'élection du futur Comité Directeur.



INFORMATIONS et DECISIONS du DISTRICT

Approbation procès-verbal :

En l'absence d'observation, le Comité Directeur valide le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 29 juin 2020 (PV n° 07 publié le 16-07-2020)

INFORMATIONS DU PRESIDENT : Guy GLARIA

- En fonction de la décision du Tribunal Administratif de Montpellier qui priverait éventuellement l'équipe fanion de SAINTE CHRISTIE-PREIGNAN d'accéder en R3, il faut envisager la mise en place d'une poule à 15 clubs dans le championnat de D1 2020-2021.

A la question de savoir quelle serait la constitution de la D1 du District pour la et les saisons à venir, le Président rappelle que l'opportunité de porter cette division à 14 équipes pour la saison à venir s'inscrit dans une philosophie plus globale qui consiste à programmer pour les prochaines saisons :

- Un championnat D1 en 1 poule unique de 14 équipes ;
- Un championnat D2 en 2 poules de 12 équipes chacune ;
- Un championnat D3 dépendant des équipes engagées chaque saison.

Cette pyramide s'inscrit dans la durée pour donner aux clubs une visibilité sur le moyen terme et leur permettre ainsi de conduire des projets internes d'organisation.

- Fonds National de Solidarité : Chaque club en faisant la demande (via Footclub) doit percevoir 10 € par licencié (7€ en provenance de la FFF et 3€ venant des Ligues et Districts).
- Dotation en ballons et chasubles pour les clubs de moins de 100 licenciés.
- Lecture de la fiche synthétique (sur le site de la ligue) pour le protocole des rencontres, au stade, dans les vestiaires etc...
- Rappel cotisations membres : 35€
- **Intervention par Bernard LAGARRIGUE, référent Covid** : mesures à prendre en cas de cas positifs.
- **Intervention de Claude REQUENA** : Calendrier de l'élection du prochain Comité Directeur du District lors de l'AG du 18-12-2020 (scrutin de liste bloquée-article 13.3 des statuts) :
 - Appel à candidature **2 mois avant le jour de l'AG électorale** soit vers le 01-10-2020.
 - Déclaration de candidature de liste au **minimum 30 jours avant la date de l'AG, soit le 18/11/20**. Elle devra être remplie par la tête de liste et envoyée en recommandé avec avis de réception à l'attention du secrétariat du District.
 - Nomination par le Comité Directeur d'une **Commission de Surveillance des Opérations Electorales (C.S.O.E.)** composée de 5 membres au minimum.
 - **Recevabilité des candidatures par la CSOE**, entre la fin de la date de candidater (30 jours avant l'élection) et les convocations de l'AG (15 jours avant l'élection).
 - Convocation des membres (clubs) de l'AG appelés à voter lors de l'élection, **15 jours** au moins avant la date de l'AG par courrier électronique au moyen de **NOTIFOOT**.

COMPTES-RENDUS D'ACTIVITE DES COMMISSIONS

POLE SOCIAL ET FINANCIER : Guy GLARIA

COMMISSION DES FINANCES : Boucar DIOUF

1-Opérations financières compte FFF

Crédit

- 17-06 : remboursement déplacement formation CTD DAP (483,52€)
- 30-06 : solde subvention CTD DAP (10 000€)
- 30-06 : solde indemnité préformation (1 521,37€)

Débit

- 11-06 : 10 livres statuts et règlements (100€)

2-Opérations financières LFO

Crédit

- 24-06 : acompte/subvention CTD PPF (12 000€)
- 27-06 : mise à disposition CTD PPF/IR2F 1^{er} sem. 2020 (5 306,19€)
- 30-06 : solde/rétrocessions licences 2019-2020 (3 218,50€)
- 30-06 : indemnités techniciens 1^{er} sem. 2020 (1 699,51€)

Débit

- 30-06 : participation District au Fonds National de Solidarité (5 039€)

3-Subventions A.N.S. 2020

- Aucune nouvelle des dossiers déposés par les 10 clubs du District.
- Le 21-08-2020 : virement perçu de 14 500€ sur le dossier déposé par le District. Absence de tout courrier d'accompagnement à ce jour.

4-Fonds National de Solidarité

Un seul club du District (TOUGET) ne figure pas sur le listing communiqué par la F.F.F. suite à une mauvaise manipulation lors de la saisie dans FOOTCLUB. Régularisation demandée.

5-Divers

- Montant global des rétrocessions faites aux clubs par le District sur les engagements 2019-2020 : 7 610€
- Barème indemnités d'arbitrage 2020-2021 : proposition de maintenir les tarifs 2019-2020.

COMMISSION DES TERRAINS ET EQUIPEMENTS : Christian BURRIEL

Décisions prises par la Commission Régionale :

1-Installations classées

- MARSAN : **Niveau 6**, stade Municipal, terrain n° 322370101
- PUJAUDRAN : **Niveau 6**, stade Guy Crapiz, terrain n° 323340101
- AUCH : **Niveau FOOT A 11**, terrain Jeff Aucourt n° 320130103
- AUCH : **Niveau 6**, stade de l'Hippodrome terrain n° 320130401
- AUCH : **Niveau 6**, stade de l'Hippodrome terrain n° 320130402
- AUBIET : **Niveau 6**, stade Jean Angelé terrain n° 320120102
- PESSOULENS : **Niveau 6**, stade René Castéra terrain n° 323130101
- LECTOURE : **Niveau 5**, stade Ernest Villa terrain n° 322080101
- LECTOURE : **Niveau FOOT A 11**, stade Ernest Villa terrain n° 322080102
- SAINTE CHRISTIE : **Terrain réduit FOOT A 8**, stade Marius Espiau terrain n° 323680102
- LOMBEZ : **Niveau FOOT A 11**, stade Paul Vignaux terrain n° 322130102
- PREIGNAN : **Niveau FOOT A 11**, Parc des Sports aux Marronniers terrain n° 323310102
- SAINT CLAR : **Niveau 6**, stade Bellevue terrain n° 323700201
- PANASSAC : **Niveau 5**, stade Municipal terrain n° 323040101
- AUCH : terrain du Pitous n° 320130301, **éclairage Niveau 5** jusqu'au 01-07-2022

2-Retrait de classement

- LALANNE ARQUE : stade Municipal terrain n° 321850101

3-Eclairage

- MONFERRAN SAVES : en l'état actuel le terrain Municipal peut être utilisé en **nocturne uniquement pour les entraînements**.

POLE JURIDIQUE : Louis SAINT YGNAN

COMMISSION DES LITIGES ET DISCIPLINE : André DAVOINE

- Confirmation par la Commission Régionale d'Appel, des sanctions prises par la CDLD envers un joueur (7 ans de suspension) pour agression sur arbitre.

COMMISSION TECHNIQUE DES JEUNES : Claude REQUENA

- 1) La réunion des éducateurs et des responsables des écoles de football (foot d'animation et foot à 11) aura lieu le lundi 14 septembre 2020 à 19 H 30 au district.
- 2) Le championnat U13 devrait débiter le 26 septembre 2020, alors que la finale départementale du FESTIVAL PITCH U13 est prévue le samedi 03 avril 2021.
- 3) Concernant les U15, 14 équipes sont à ce jour engagées et le championnat est prévu à partir du 12 septembre prochain, en deux phases (brassage puis U15 D1 et U15 D2). Le premier du championnat U15 D1 sera déclaré champion du GERS et accèdera en U16 R2, de même le premier du championnat U15 D2 sera déclaré champion du GERS D2.
- 4) En U17, seules 8 équipes sont inscrites et 2 autres sont en attente afin de mieux connaître leur effectif.
- 5) U17 : demande d'AUTORISATION d'utiliser 3 U18. Afin de faire face à une diminution du nombre d'équipes dans cette catégorie et des problèmes quantitatifs d'effectif, la commission propose au Comité Directeur d'intégrer 3 U18 sous les conditions suivantes :
 - Limiter le nombre de matchs en équipes séniors, U18 ligue, U18 et U19 départemental (31) à 5 matchs, excepté la division D3.
 - Limiter à 3 matchs sur la saison (référence feuilles de match en championnat) la participation de joueurs U18 pour que l'équipe puisse valider une accession.
 - 3 joueurs U18 peuvent être alignés au maximum sur une feuille de match uniquement en championnat (la coupe du GERS U17 est exclue).**Le Comité Directeur valide cette proposition** sous réserve de l'accord de la LFO et de couverture en matière d'assurance.
- 6) Le club de CASTERA VERDUZAN demande une dérogation exceptionnelle pour la joueuse Daphné CHARBONNIER (licence n° 9602639630) née en 2006, catégorie U15 F pour jouer en U13 G.
Le Comité Directeur valide cette proposition sous réserve de l'accord de la LFO et de couverture en matière d'assurance.
- 7) La Commission de Jeunes propose au Comité Directeur la cooptation de MM. Sébastien GILSOUL, Alexandre ESCUDERO et Xavier VELILLA pour participer à ses travaux.
Le Comité Directeur valide ces 3 cooptations.
- 8) La Commission des Jeunes souhaite rendre un hommage annuel à Monsieur Jean-François WEIMAR, membre actif et apprécié du football Gersois (ancien président de la CTDJ) lors d'une finale de coupe du GERS JEUNES. Pour cela, la commission propose que la coupe du GERS U 17 porte le nom de : COUPE DU GERS U 17 Jean-François WEIMAR.
Le comité Directeur valide ce vœu à l'unanimité des membres présents.

COMMISSION DU FOOT EN MILIEU SCOLAIRE : Bernard LAGARRIGUE

- Lancement des traditionnelles manifestations fédérales : « Foot à l'école » et « La quinzaine du Foot » à destination du primaire, des collèges et lycées.
- Présentation du dispositif « Carte passerelle » permettant à des élèves du CM1 et CM2 de s'inscrire dans des clubs sportifs de proximité pour y effectuer 3 séances gratuites.

- Point sur les sections scolaires suite à l'appel à candidature pour l'encadrement 2020-2021 :
 - **Collège CARNOT**
 - Responsable et encadrant : Christophe ADER (BEF).
 - 52 élèves, dont 5 gardiens, 2 filles et 19 entrées.
 - Encadrement : Emilie GONSSOLLIN (BEF) – Randy UBATELO (BEF) Assistant d'Education – Thomas GERMAIN (spécifique gardiens).
 - **Lycée PARDAILHAN**
 - Responsable : Mathias FAGNOL, professeur d'EPS.
 - 32 élèves pour la section garçons et 9 pour la section filles, 2 gardiens et 25 entrées.
 - Encadrement : Bernard MANSUY (BEF) – Laurent CEZERAC (BEF) – Ronald RODAS (BEF) – Jean Philippe PEYTHIEU (BEF) – Thomas GERMAIN (spécifique gardiens).

COMMISSION DE LABELLISATION : Bernard LAGARRIGUE

Obtention du label « Ecole Féminine de Football » niveau Argent pour AUCH FOOTBALL.

COMMISSION DES FEMININES : Muriel FRANÇOIS

- **Championnat Elite Crédit Agricole Pyrénées Gascogne** : A ce jour, 9 équipes engagées : Entente Auch-Mirande, Cologne, Eauze, Entente Sud Armagnac, Entente Football Féminin Gascogne Toulousaine 32 (clubs de l'Isle Joudain et Monferran savès), Fleurance, Laymont, Mauvezin, Pauilhac. Réflexion sur la possibilité d'un championnat interdistrict Gers/Haute-Pyrénées. Réunion le 5 septembre avec les responsables des équipes féminines pour suite à donner.
- **Coupe du Gers Julie Péguilhan** : Réflexion sur l'organisation de la prochaine Coupe du Gers. Matches à élimination directe ou tournoi sur une journée (à 8 ou à 11), en fonction du nombre d'équipes qui seront engagées.
- **Mutés** : Les clubs ayant une équipe féminine depuis plus de 2 ans peuvent bénéficier d'un muté supplémentaire pour l'équipe de leur choix. En faire la demande écrite au District avant le début des compétitions.
A ce jour, demandes faites par les clubs de Pauilhac, Cologne, Monferran-Savès et l'Asfls.

INFORMATIONS DU CTD : Patrice MARSEILLOU

- Module U9 à Monferran Savès : Samedi 19-Dimanche 20 septembre et samedi 3-Dimanche 4 octobre de 8h à 12h.
- Module U9 à Miradoux : Samedi 10-Dimanche 11 octobre de 8h à 12h et de 13h à 17h
Inscriptions sur le site de la Ligue LFO.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE : Eric BROCAS

Réunion du corps arbitral : vendredi 4 septembre.
Demande de revalorisation des indemnités d'arbitrage.



L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h15.

Prochain comité directeur : non fixé.

Le Président
Guy GLARIA

La Secrétaire de séance
Françoise MEDIAMOLE